

## Parcoursup: trois-quarts des jeunes ont reçu un "oui" dix jours avant le bac

Paris, 6 juin 2018 (AFP) -

Près de trois-quarts des inscrits à Parcoursup, la plateforme d'admission aux études supérieures, ont reçu au moins une proposition d'admission, a indiqué mercredi le ministère de l'Enseignement supérieur, une dizaine de jours avant le début des épreuves écrites du baccalauréat.

"A ce jour, 607.911 candidats ont au moins reçu une proposition d'admission, soit trois-quarts des candidats ayant confirmé au moins un vœu au 31 mars", date de clôture des confirmations de souhaits sur Parcoursup, selon le ministère.

"Chaque jour, la situation de dizaines de milliers de candidats évolue", ajoute-t-il.

La ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal avait promis que les deux-tiers des inscrits (lycéens de Terminale et étudiants en réorientation) auraient une proposition avant les épreuves du bac et elle a souligné mercredi que "cet objectif était largement atteint".

Les listes d'attente sont réactualisées tous les matins, avant le début des cours, pour prendre en compte les désistements des candidats ayant choisi leur filière pour l'année prochaine.

Ce nouveau système, qui évolue au fil de l'eau contrairement à son prédécesseur APB, génère cependant beaucoup d'incertitudes chez les jeunes placés en file d'attente, alors qu'ils sont en pleine révision du baccalauréat.

APB délivrait ses réponses à trois dates seulement, avec une première vague le 8 juin, une autre le 26 et la dernière mi-juillet.

L'an dernier, à la toute fin juin, 117.000 jeunes étaient encore sur liste d'attente, un nombre abaissé à 87.000 mi-juillet, pour quelque 800.000 inscrits, comme cette année.

Toujours l'an dernier, 169 mentions universitaires (intitulés précis de filière universitaire) sur l'ensemble du territoire avaient reçu plus de demandes d'inscriptions qu'elles n'avaient de places.

Elles avaient donc dû procéder à un tirage au sort, un dispositif jugé injuste par la majorité des jeunes. APB lui-même avait été vivement critiqué par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) en septembre dernier.

Frédérique Vidal avait annoncé peu de temps après son arrivée qu'elle voulait supprimer le tirage au sort. Une loi a été votée début 2018, la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE), qui a modifié les modalités d'accès aux filières non sélectives, à savoir la plupart des filières à l'université.

fmp/ito/adm/cam

Afp le 06 juin 18 à 18 28.